

❖ Objectifs de la formation

Le CECKS est une formation longue destinée aux kinésithérapeutes souhaitant se spécialiser en Kinésithérapie du Sport. Elle se répartit en 3 sessions de 6 jours (soit 150h environ). Elle permet au Masseur Kinésithérapeute d'optimiser ses compétences dans la prise en charge thérapeutique, préventive et d'encadrement de tous les sportifs par des enseignements spécifiques théoriques et surtout pratiques. Elle fait appel à des professionnels qualifiés intervenant auprès des sportifs : masseurs kinésithérapeutes, médecins, chirurgiens, psychologues, podologues, diététiciens, entraîneurs. Les lieux de formations sont situés au sein de structures sportives permettant la mise en place de situations pratiques auprès de sportif en cursus de haut niveau.

❖ Programme de la formation

Pour répondre au cahier des charges universitaires, cette formation est organisée sous forme de modules, certains cours pouvant être transversaux (faisant partie d'un ou plusieurs modules). Les objectifs de ces modules sont multiples :

- Partager l'avancement de la réflexion quant à une problématique professionnelle,
- Mutualiser les expériences,
- Construire et réguler son mémoire de recherche professionnelle,
- Connaître, enseigner et utiliser dans ces pratiques la physiologie de l'effort, les modèles et gestes d'urgence, la législation du sport, la physiologie du mouvement.
- Mettre en pratique sur un sportif blessé les connaissances abordées lors des enseignements théoriques

Module 1 : Suivi et régulation du mémoire

- Méthodologie scientifique
- Recherche bibliographique et lecture critique d'article
- Régulation individuelle de fin d'étude

Module 2 : Physiologie de l'effort

- Evaluation prédictive de santé du sportif
- Paramètres musculaires et test de terrain
- Préparation physique, évaluation des capacités physiques et des performances sur le terrain
- Réathlétisation et réentraînement à l'effort

Module 3 : Sport et spécificités

- Femme et sport
- Enfant et sport
- Sport et vieillissement

Module 4 : La prise en charge de terrain

- Gestes d'urgence, premiers soins
- Réanimation, défibrillateur
- La mallette du kiné du sport
- Les accidents musculaires

Module 5 : Dopage, législation

- Législation professionnelle
- Code mondial anti-dopage
- Table ronde sur le rôle et la responsabilité du kiné

Module 6 : Le membre supérieur du sportif

- Rappels anatomiques et palpatoires
- Biomécanique, analyse du geste sportif et traumatique
- Abord des différentes pathologies spécifiques (Epaule, coude, poignet et main) et leurs examens cliniques
- Thérapie manuelle et ré harmonisation articulaire
- Prise en charge, rééducation et prévention

Module 7 : Le membre inférieur du sportif

- Rappels anatomiques et palpatoires
- Biomécanique, analyse du geste sportif et traumatique
- Abord des différentes pathologies spécifiques (Hanche, Genou, cheville et pied) et leurs examens cliniques
- Thérapie manuelle et ré harmonisation articulaire
- Prise en charge, rééducation et prévention

Module 8 : Le Rachis du sportif

- Rappels anatomiques et palpatoires
- Biomécanique articulaire
- Techniques de thérapie manuelle

Module 9 : Approche scientifique et pratiques des techniques et outils du kiné du sport

- Electrothérapie
- Etirements en kinésithérapie du sport : bases physiologiques et pratiques
- Posturologie et sport
- Apport de l'aromathérapie en kinésithérapie du sport
- Strapping et techniques de contentions

Module 10 : Le kiné du sport au sein d'un staff médical

- Podologie du sport
- Psychologie du sportif
- Diététique et nutrition du sportif
- Imagerie médicale

Module 11 : Mise en situation pratique auprès des sportifs

- Travaux pratiques sur une population de sportifs blessés
- Stage pratique en situation de suivi d'une population sportive

❖ Validation de la formation

Le CEC en Kinésithérapie du Sport est délivré par la SFMKS après passage d'un examen théorique et pratique. Le stagiaire doit rédiger et soutenir un article scientifique dans le champ de la kinésithérapie du sport répondant à un cahier des charges.

❖ Modalités d'admission

La formation est ouverte à 20 stagiaires par site d'enseignement. Les inscriptions sont prises au fur et à mesure de leur arrivée et sont closes lorsque les quotas de stagiaires sont atteints. L'adhésion à la SFMKS est offerte pour les stagiaires en formation.

❖ Qualité de la formation

La SFMKS est signataire de la Charte de Qualité proposée par la Commission de la Charte de Qualité des Organismes de Formation en Kinésithérapie. La formation délivrée par la SFMKS permet l'obtention d'un diplôme de Kinésithérapie du Sport reconnu par le conseil National de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes. La valeur scientifique et le dynamisme des intervenants sont un gage de qualité dans la délivrance du CEC en Kinésithérapie du Sport délivré par la SFMKS.